

# PHARMAGEST INTERACTIVE

Société anonyme

5 Allée de Saint Cloud

54600 VILLERS LES NANCY

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Batt Audit  
58 boulevard d'Austrasie  
54000 Nancy  
S.A.S. au capital de 120 000 €  
414 570 622 RCS Nancy  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de l'Est

Deloitte & Associés  
Etablissement secondaire : Nancy  
Plateau de Haye  
153 rue André Bisiaux  
54320 Maxéville  
France  
Téléphone : + 33 (0) 3 83 95 64 70  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

# PHARMAGEST INTERACTIVE

Société anonyme

5 Allée de Saint Cloud

54600 VILLERS LES NANCY

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

A l'assemblée générale de la société PHARMAGEST INTERACTIVE

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société PHARMAGEST INTERACTIVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi

que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

#### Evaluation des frais de développement

Comme précisé dans les notes 3.2 et 3.4 de l'annexe aux comptes consolidés, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles sur la base des frais encourus, pour une valeur brute de 68.726 Keuros (dont 2.178 Keuros en cours) et une valeur nette d'amortissement de 32.680 Keuros au 31 décembre 2021, dès lors que les conditions suivantes sont réunies : le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ; la faisabilité technique du projet est démontrée ; le Groupe PHARMAGEST a l'intention d'achever le projet et de l'utiliser ou de le vendre ; il existe un marché potentiel pour les développements issus de ce projet ou son utilité en interne est démontrée ; les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les notes 1.3 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés précisent que l'estimation de la valeur recouvrable de ces actifs incorporels constitue une estimation significative réalisée par le groupe, en application de la méthode de valorisation des « Discounted Cash Flows ». Le test de dépréciation est réalisé annuellement pour les frais de développement non encore mis en service, comme indiqué dans la note 5.2 de l'annexe.

Nous avons considéré l'évaluation des projets de développement activés comme un point clé de l'audit car les perspectives évoquées ci-dessus et les analyses qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, estimations et appréciations de la part du management.

Dans le cadre de notre mission, nous avons notamment:

- pris connaissance, sur la base d'entretien avec la direction de la R&D, des perspectives d'utilisation commerciale des différents projets dont les coûts de développement ont été activés et non encore mis en service ;
- vérifié la cohérence des flux de trésorerie prévisionnels avec les hypothèses retenues dans le cadre de la construction budgétaire et validées par le conseil d'administration ;
- vérifié en particulier la cohérence des projections de trésorerie utilisées lors de la réalisation des tests de dépréciation des développements de l'exercice précédent avec les flux de trésorerie réels sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- évalué le bien-fondé des taux d'actualisation et de croissance à l'infini utilisés dans les calculs de valeurs recouvrables de ces actifs incorporels, par comparaison avec des données de marché observables dans le secteur d'activité de la société.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 3.2, 3.4 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

#### Evaluation des écarts d'acquisition

Dans le cadre de son développement, le Groupe PHARMAGEST a été amené à faire des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition, figurant pour un montant brut de 84.208 Keuros au bilan 31 décembre 2021, comme précisé dans les notes 3.1 et 3.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Les tests de dépréciation réalisés par la société à la clôture 2020 avaient conduit à constater une dépréciation de 515 Keuros, telle que présentée dans la note 3.4.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Ces écarts d'acquisition, qui correspondent à l'écart entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs acquis, ont été alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT pour lesquels les bénéfices ou synergies de l'acquisition sont attendus, comme indiqué dans les notes 3.4.1 et 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Une dépréciation d'actif est comptabilisée, comme précisé dans la note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés, lorsque la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition est inférieure à leur valeur nette comptable. Ainsi, toute évolution défavorable des rendements attendus des UGT ou groupes d'UGT auxquelles des écarts d'acquisition ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel les UGT ou groupes d'UGT opèrent, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation, soit annuellement à l'issue du test obligatoire, soit en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Une telle évolution implique d'apprécier à nouveau la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur, ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

La note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés précise par ailleurs que la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs la composant, ces derniers étant issus des projections de la Direction du groupe. La détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition repose très largement sur l'utilisation d'estimations par la direction (note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés), s'agissant notamment des hypothèses prévisionnelles, du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Nous avons donc considéré l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société au référentiel IFRS et avons pris connaissance du système de contrôle interne afférent. Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- la correcte allocation des écarts d'acquisition aux UGT et l'exhaustivité des valeurs d'actifs à tester ;
- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opèrent les UGT, et leur cohérence avec les projections de la Direction du groupe, en comparant notamment les prévisions de trésorerie faites pour l'année écoulée aux réalisations effectives ;
- la cohérence du taux de croissance à l'infini retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et le consensus établi par les principaux acteurs ;
- la cohérence des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie estimés, en vérifiant d'une part que le taux de référence des analystes financiers ayant une connaissance du secteur d'activité correspond au taux retenu sur les activités matures, et d'autre part que ce taux est ajusté sur les activités en développement afin d'intégrer la notion de prime de risque associée ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 3.4.1, 3.4.2 et 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

#### **Format de présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué

n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

#### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société PHARMAGEST INTERACTIVE par l'assemblée générale du 27 juin 2017 pour Deloitte & Associés et par celle du 30 mai 2002 pour Batt Audit.

Au 31 décembre 2021, Deloitte & Associés était dans la 5ème année de sa mission sans interruption et Batt Audit dans la 20ème année.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet



de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nancy, le 28 avril 2022

Les commissaires aux comptes

Batt Audit

Deloitte & Associés



Isabelle SAGOT

Constance HAON



## 18.1.6. États financiers consolidés du Groupe PHARMAGEST (normes IFRS)

### 18.1.6.1. Bilan normes IFRS

État de la situation financière - Actif - En K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	3.4.1/2	39 476	36 628
Écarts d'acquisition	3.4.1/2	83 693	65 552
Immobilisations corporelles	4.1/2	27 661	27 456
Actifs financiers non courants	6.1	46 816	44 501
Titres mis en équivalence	2.1.2	7 671	8 431
Impôt différé actif	9.2.2	2 379	2 337
<b>Total actifs non courants</b>		<b>207 696</b>	<b>184 904</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en-cours	7.5	8 874	6 777
Clients et comptes rattachés	7.4	37 353	31 767
Autres créances	7.4	11 233	9 047
Actifs financiers courants	6.2	29 982	29 651
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.3	34 812	33 630
<b>Total actifs courants</b>		<b>122 254</b>	<b>110 873</b>
<b>TOTAL</b>		<b>329 950</b>	<b>295 777</b>

État de la situation financière - Capitaux propres et Passif - En K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		3 035	3 035
Réserves consolidées		116 851	109 508
Résultat de l'exercice		39 119	30 714
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>159 005</b>	<b>143 257</b>
Réserves intérêts minoritaires		4 199	3 745
Résultat intérêts minoritaires		2 031	1 951
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>6 230</b>	<b>5 696</b>
<b>Total des capitaux propres (ensemble consolidé)</b>	<b>10</b>	<b>165 236</b>	<b>148 953</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions à long terme	11.1	5 536	5 264
Dettes financières à long terme	6.4	63 385	55 010
Impôt différé passif	9.2.2	1 406	855
Autres dettes à long terme	7.6	325	4 329
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>70 651</b>	<b>65 458</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions à court terme	11.1	724	252
Part à moins d'un an des dettes financières	6.4	20 676	16 804
Dettes fournisseurs	7.6	16 269	14 214
Impôt exigible	7.6	2 128	787
Autres dettes à court terme	7.6	54 266	49 309
<b>Total des passifs courants</b>		<b>94 063</b>	<b>81 366</b>
<b>TOTAL</b>		<b>329 950</b>	<b>295 777</b>



18.1.6.2. Compte de résultat consolidé normes IFRS

Compte de résultat - En K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	7.1	193 069	171 754
Autres produits de l'activité		0	0
<b>Sous total produits d'exploitation</b>		<b>193 069</b>	<b>171 754</b>
Achats consommés		-36 888	-32 237
Charges de personnel		-68 682	-60 854
Achats et charges externes		-22 365	-20 212
Impôts et taxes		-2 938	-3 479
Dotations aux amortissements	7.7	-11 328	-9 015
Dotations aux provisions	7.7	-959	-126
Autres produits et charges		541	819
<b>Sous total charges d'exploitation</b>		<b>-142 620</b>	<b>-125 105</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>50 449</b>	<b>46 649</b>
Autres produits opérationnels		0	0
Autres charges opérationnelles		-184	-515
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>50 265</b>	<b>46 134</b>
Produits de trésorerie et équivalents	6.5	921	1 340
Coût de l'endettement financier brut	6.5	-589	-571
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>332</b>	<b>769</b>
Autres produits et charges financières	6.5	1 253	-959
Charge d'impôt		-10 621	-13 397
Badwill		0	0
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-79	119
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>41 150</b>	<b>32 666</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>41 150</b>	<b>32 666</b>
<b>Résultat part du groupe</b>		<b>39 119</b>	<b>30 714</b>
<b>Résultat part des intérêts minoritaires</b>		<b>2 031</b>	<b>1 951</b>
<b>Résultat (part du groupe) de base par action</b>	<b>10.4</b>	<b>2,60</b>	<b>2,04</b>
<b>Résultat (part du groupe) dilué par action</b>	<b>10.4</b>	<b>2,58</b>	<b>2,02</b>



## 18.1.6.3. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - En K€	31/12/2021	31/12/2020
<b>Résultat net</b>	<b>41 150</b>	<b>32 666</b>
<b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</b>		
Écart de conversion	71	-54
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	0	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	0	0
Impôts liés	0	0
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</b>		
Réévaluation des immobilisations	0	0
Réévaluation/écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	162	-176
Charge stock-options sur période	352	26
Impôts liés	-41	44
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>544</b>	<b>-159</b>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	41 695	32 506
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	39 608	30 581
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	2 087	1 925
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - de base par action	2,78	2,16
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - dilué par action	2,75	2,14



18.1.6.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés normes IFRS

Tableau des flux de trésorerie - En K€	31/12/2021	31/12/2020
<b>I. Opérations et investissements d'exploitation</b>		
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>50 265</b>	<b>46 134</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions, hors éléments fiscaux et financiers	11 911	9 167
Autres charges calculées, hors éléments financiers	352	26
Plus ou moins-value de cessions d'actifs immobilisés	14	156
Autres retraitements	0	0
<b>Capacité d'autofinancement générée par l'activité</b>	<b>62 542</b>	<b>55 483</b>
Coût de la dette financière brute, intérêts versés	-589	-571
Impôts payés	-11 950	-12 887
<b>Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts</b>	<b>50 003</b>	<b>42 025</b>
Variation des stocks	-2 095	-702
Variation des créances clients	-5 478	4 458
Variation des fournisseurs	1 817	-1 215
Variation des autres créances et dettes	3 269	2 644
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-2 488</b>	<b>5 184</b>
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation</b>	<b>47 516</b>	<b>47 209</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-10 422	-19 674
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	179	18
Dépôts de garantie et autres flux d'investissements d'exploitation	-91	49
<b>Investissements d'exploitation</b>	<b>-10 334</b>	<b>-19 607</b>
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation</b>	<b>37 182</b>	<b>27 601</b>
<b>II. Investissements financiers</b>		
Acquisitions d'investissements financiers	0	0
Cessions d'investissements financiers	0	0
Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés <sup>(1)</sup>	-25 859	-19 529
<b>Variation de la trésorerie issue des investissements financiers</b>	<b>-25 859</b>	<b>-19 529</b>
<b>III. Opérations en capital</b>		
Augmentation de capital PHARMAGEST INTERACTIVE	0	0
Augmentation de capital des filiales souscrites par les minoritaires	0	0
Acquisitions d'actions PHARMAGEST INTERACTIVE (actions propres)	-5 156	0
Cessions d'actions PHARMAGEST INTERACTIVE (actions propres)	0	856
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Dividendes versés par PHARMAGEST INTERACTIVE	-14 269	-13 549
Dividendes versés par les filiales consolidées aux minoritaires	-693	-952
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	0	0
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations en capital</b>	<b>-20 119</b>	<b>-13 645</b>
<b>IV. Opérations de financement</b>		
Émission ou souscription d'emprunts et dettes financières	26 910	22 155
Remboursements d'emprunts et dettes financières	-15 243	-11 564
Acquisitions de placements financiers (titres disponibles à la vente/autres actifs financiers)	-2 267	0
Cessions de placements financiers (titres disponibles à la vente/autres actifs financiers)	0	5 872
Produits de trésorerie et équivalents, intérêts reçus	921	1 340
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations de financement</b>	<b>10 322</b>	<b>17 803</b>
<b>V. Incidence des écarts de conversion/instruments financiers et autres produits/charges financières</b>	<b>64</b>	<b>-34</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>1 590</b>	<b>12 197</b>
Disponibilités à l'ouverture	33 630	21 366
Concours bancaires à l'ouverture	411	344
Disponibilités à la clôture	34 812	33 630
Concours bancaires à la clôture	4	411
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>1 590</b>	<b>12 197</b>

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2021, la ligne « Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés » comprend à hauteur de 6 202 K€, la trésorerie apportée par les acquisitions / les cessions réalisées sur l'exercice (les investissements et cessions sont ainsi présentés en net de la trésorerie récupérée), y compris augmentation de capital.



## 18.1.6.5. Tableau de variation des capitaux propres normes IFRS

Tableau de variation des capitaux propres - En K€	Part du Groupe					Capitaux propres - Part des minoritaires	Total capitaux propres
	Capital	Réserves et résultats consolidés	Titres auto- détenus	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux propres		
Capitaux propres au 31/12/2019	3 035	130 086	-4 657	-851	127 613	4 299	131 912
<b>Changement de méthodes comptables</b>	0	0	0	0	0	0	0
Capitaux propres au 01/01/2020	3 035	130 086	-4 657	-851	127 613	4 299	131 912
Opération sur capital	0	0	0	0	0	0	0
Paiements fondés sur des actions	0	0	0	0	0	0	0
Opérations sur titres auto-détenus	0	0	856	0	856	0	856
Dividendes	0	-13 549	0	0	-13 549	-528	-14 077
Résultat net de l'exercice	0	30 714	0	0	30 714	1 951	32 666
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	-133	-133	-26	-159
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	0	30 714	0	-133	30 581	1 925	32 506
Autres	0	0	0	0	0	0	0
<b>Variations de périmètre</b>	0	-2 243	0	0	-2 243	0	-2 243
<b>Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle</b>	0	0	0	0	0	0	0
Capitaux propres au 31/12/2020	3 035	145 008	-3 802	-984	143 257	5 696	148 953
<b>Changement de méthodes comptables</b>	0	0	0	0	0	0	0
Capitaux propres au 01/01/2021	3 035	145 008	-3 802	-984	143 257	5 696	148 953
Opération sur capital	0	0	0	0	0	0	0
Paiements fondés sur des actions	0	0	0	0	0	0	0
Opérations sur titres auto-détenus	0	0	-5 156	0	-5 156	0	-5 156
Dividendes	0	-14 269	0	0	-14 269	-692	-14 962
Résultat net de l'exercice	0	39 119	0	0	39 119	2 031	41 150
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	489	489	56	544
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	0	39 119	0	489	39 608	2 087	41 695
Autres	0	0	0	0	0	0	0
<b>Variations de périmètre</b>	0	-4 434	0	0	-4 434	-861	-5 294
<b>Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle</b>	0	0	0	0	0	0	0
Capitaux propres au 31/12/2021	3 035	165 424	-8 958	-496	159 005	6 230	165 236



### 18.1.6.6. Notes annexes aux comptes consolidés

Les comptes se caractérisent par un état de situation financière représentant un total bilan de 329 950 K€ et un résultat net global de 41 150 K€.

## NOTE 1. - Principes comptables

### 1.1. Textes appliqués

#### 1.1.1. Évolution du référentiel comptable en 2021

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2021 du Groupe PHARMAGEST sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) et interprétations de l'IFRIC telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union Européenne (publication au JOUE – Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les principes comptables suivis par le Groupe PHARMAGEST sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers du Groupe PHARMAGEST au 31 décembre 2020 à l'exception des normes, amendements et interprétations suivantes devenus obligatoires pour l'exercice 2021 :

- **Les amendements à IFRS 4** concernant les contrats d'assurance ;
- **Les amendements IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16** en lien avec la réforme des taux interbancaires de référence ;
- **Les amendements à IFRS 16** relatifs aux allègements de loyer liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021.

Le Groupe n'est pas concerné par les nouvelles normes ou amendements de normes publiés et applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### 1.1.2. Normes, amendements et interprétations dont l'application entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Les normes applicables au Groupe PHARMAGEST, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, sont les suivantes :

- **Les amendements à IAS 16** relative aux produits générés avant l'utilisation prévue ;
- **Les amendements à IFRS 3** concernant la mise à jour du cadre conceptuel ;
- **Les amendements à IAS 37** et les coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire ;
- **Processus annuel d'amélioration des normes cycle 2018-2020.**

Ces textes n'ont pas donné lieu à application anticipée au 31 décembre 2021 comme autorisé par les textes.

L'application de ces normes ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe PHARMAGEST.

#### 1.1.3. Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2022

En 2021, les groupes de travail mis en place par le Groupe PHARMAGEST se poursuivront pour appréhender et évaluer les impacts de l'application des normes suivantes :

- **IFRS 17 et amendements** relatifs aux contrats d'assurance ;
- **Les amendements à IFRS 10 et IAS 28** sur les ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le Groupe et les entités mises en équivalence ;
- **Les amendements à IAS 1** et la présentation des états financiers - classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants ;
- **Les amendements à IAS 8** sur la définition des estimations comptables ;
- **Les amendements à IAS 12** concernant l'impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction.



## 1.2. Présentation des états financiers

### 1.2.1. Compte de résultat

Le Groupe PHARMAGEST a pour activités principales le développement de solutions logicielles innovantes destinées aux professionnels de santé et leurs patients ainsi que la distribution « clé en main » de ces solutions informatiques. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel du Groupe PHARMAGEST. Il s'agit en particulier des dépréciations de marques et écarts d'acquisition et autres produits et charges opérationnels. Il s'agit également, s'ils sont significatifs et non récurrents, des effets de variations de périmètre, des plus ou moins-values de cessions d'actifs immobilisés, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courant susceptible d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

### 1.2.2. Tableau de variation de trésorerie

La variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation est déterminée sur la base du résultat opérationnel, qui est ajusté des transactions n'ayant aucun effet sur la trésorerie.

À noter que les avances reçues et remboursables dans le cadre de projets de Recherche et Développement sont présentées dans l'agrégat « Autres créances et autres dettes » au sein de la variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation.

## 1.3. Base d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui peuvent être comptabilisés selon la convention de la juste valeur.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe PHARMAGEST pour l'établissement des états financiers portent sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles, en ce compris les frais de développement et les écarts d'acquisition comme indiqué en Note 5 des comptes consolidés.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe PHARMAGEST révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour.

Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe PHARMAGEST a fait usage d'appréciation pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise les problématiques comptables concernées.

## NOTE 2. - Périmètre de consolidation

### 2.1. Principes et méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont les suivantes :

#### Intégration globale

Concerne les sociétés dans lesquelles le Groupe PHARMAGEST est exposé ou a droit à des rendements variables et dans lesquelles il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir décisionnaire (politiques financières et opérationnelles) détenu sur ces dernières.

Toutes les transactions et positions inter-sociétés du Groupe PHARMAGEST sont éliminées en totalité pour les sociétés consolidées par intégration globale.





### Mise en équivalence

S'applique aux entreprises associées dans lesquelles le Groupe PHARMAGEST exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20%. Selon cette méthode, le Groupe PHARMAGEST enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la « part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ».

L'exercice social de toutes les sociétés du périmètre de consolidation coïncide avec l'année civile sauf pour les créations et acquisitions sur l'exercice. Les bilans et comptes de résultat des sociétés du Groupe PHARMAGEST utilisés sont ceux disponibles à date et clos au 31 décembre 2021.

#### 2.1.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Société	Siège social	% contrôle	% intérêt
PHARMAGEST INTERACTIVE	Villers-lès-Nancy (54)	société consolidante	
ADI	Saclay (91)	100	100
ASCA INFORMATIQUE	Chessy (77)	100	100
AXIGATE	Paris (75)	100	100
BGM INFORMATIQUE	Chessy (77)	89,97	89,97
CAREMEDS	Eastleigh (Angleterre)	51,82	51,82
DICSIT INFORMATIQUE	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
EHLS	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
HDM	Port Louis (Ile Maurice)	100	100
HEALTHLEASE	Paris (75)	100	100
I-MEDS	Schwarzach am Main (Allemagne)	60	31,09
INTERNATIONAL CROSS TALK	Aubière (63)	100	100
KAPELSE	Villers-lès-Nancy (54)	75	75
MALTA BELGIUM	Charleroi (Belgique)	100	100
MALTA INFORMATIQUE	Mérignac (33)	100	100
MULTIMEDS	Wicklow (Irlande)	51	51
NANCEO	Paris (75)	70	70
NOVIA SEARCH	Villers-les-Nancy (54)	100	67,97
NOVIATEK	Bascharage (Luxembourg)	79,97	67,97
PANDALAB	Nancy (54)	56,27	56,27
PHARMAGEST BELGIUM	Gosselies (Belgique)	100	100
PHARMAGEST ITALIA	Macerata (Italie)	86	86
PHARMAGEST LUXEMBOURG	Bascharage (Luxembourg)	100	100
PHARMAGEST SERVIZI	Bologne (Italie)	100	100
PROKOV EDITIONS	Nancy (54)	100	100
SCI HUOBREGA	Quéven (56)	100	100
SEAA	Chessy (77)	100	100
SVEMU INFORMATICA FARMACEUTICA	San Marco dei Cavoti (Italie)	80	66

#### 2.1.2. Sociétés consolidées par mise en équivalence

Société	Siège social	% contrôle	% intérêt
GROUPE DOMEDIC	Québec (Canada)	28,32	28,32
PHARMATHEK	Vérone (Italie)	49,00	49,00



**GROUPE DOMEDIC** (société canadienne) a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes aux prises avec des problèmes de santé nécessitant un traitement médical régulier. GROUPE DOMEDIC développe ainsi des produits pour accompagner les personnes conscientes de l'importance pour leur bonne santé d'un suivi rigoureux de leurs traitements médicaux.

La situation financière au 31 décembre 2021 présente une perte de 1 142 KCAD avec une situation nette négative de 2 582 KCAD.

Le Groupe PHARMAGEST considère qu'il ne dispose que d'une influence notable.

**PHARMATHEK** (société italienne) est spécialisée dans la conception, le développement et l'installation de systèmes automatisés pour pharmacies. La situation financière au 31 décembre 2021 présente un bénéfice de 279 K€ avec une situation nette positive de 7 667 K€.

Le Groupe PHARMAGEST considère qu'il ne dispose que d'une influence notable. En effet, les règles de gouvernance précisent que les décisions relatives aux opérations courantes sont prises à la majorité simple (i.e. possible sans l'accord des Administrateurs PHARMAGEST), en particulier le Président est choisi à la majorité simple. PHARMAGEST INTERACTIVE ne dispose d'un droit de veto que sur les décisions stratégiques.

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Reclassement	Écart de change	Variation de périmètre	Valeur brute au 31/12/2021
Titres mis en équivalence <sup>(1)</sup>	8 431	147	-226		-24	-657	7 671

<sup>(1)</sup> Les titres mis en équivalence sont calculés sur la base des capitaux propres retraités et tiennent aussi compte des écarts d'acquisition.

En K€	Capitaux propres	Capitaux propres retraités	Quote-part Groupe	Écart d'acquisition net	Mise en équivalence
GROUPE DOMEDIC	-1 794	-1 606	-458	603	145
PHARMATHEK	7 667	7 667	3 758	3 769	7 527
<b>TOTAL</b>					<b>7 671</b>

### 2.1.3. Intérêts minoritaires

En application de la norme IFRS 12, le Groupe PHARMAGEST tient à indiquer que les filiales avec des intérêts minoritaires ne sont pas significatives par rapport aux agrégats financiers du Groupe PHARMAGEST et leurs informations financières ne sont, par conséquent, pas présentées dans l'annexe des comptes du Groupe PHARMAGEST.

Le Groupe PHARMAGEST n'a pas identifié de restrictions importantes sur les intérêts détenus dans ses filiales.

### 2.1.4. Sociétés non consolidées

Il est précisé l'absence d'entité ad hoc au sein du Groupe PHARMAGEST.



## 2.2. Évolutions du périmètre de consolidation

### 2.2.1. Variations de périmètre au cours de l'exercice

- Réalisation d'une Transmission Universelle de Patrimoine de la société DIATELIC à la société PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions des minoritaires de la société ADI portant sa participation à 100% ;
- Création de PHARMAGEST SERVIZI, société italienne, filiale à 100% de PHARMAGEST ITALIA, ayant pour activités le commerce de gros d'ordinateurs et de logiciels, le service informatique, le conseil en technologies informatiques et la réparation d'ordinateurs ;
- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions d'un minoritaire de PHARMAGEST ITALIA portant sa participation de 82,5% à 86% ;
- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions des minoritaires de SAILENDRA, portant sa participation à 100% ;
- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions des fondateurs de BGM INFORMATIQUE, complété par un apport partiel d'actif d'ADI vers BGM INFORMATIQUE portant sa participation globale (directe et indirecte) à 89,97% ;
- Acquisition par PHARMAGEST INTERACTIVE de PROKOV EDITIONS, société française spécialisée dans l'édition de logiciels applicatifs destinés aux médecins ;
- Réalisation d'une Transmission Universelle de Patrimoine de la société SAILENDRA à la société PHARMAGEST INTERACTIVE.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.

### 2.2.2. Variations de périmètre au cours de l'année précédente

- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions d'un minoritaire KAPELSE, portant sa participation à 75% ;
- Achat par MALTA INFORMATIQUE des activités d'édition de logiciels pour maisons de repos et établissements spécialisés de la société belge CARE SOLUTIONS ;
- Prise de participation majoritaire de MALTA INFORMATIQUE à hauteur de 56,27% dans la société PANDALAB spécialisée dans la messagerie instantanée et sécurisée pour les professionnels de la santé ;
- Acquisition par PHARMAGEST INTERACTIVE de 100% d'ASCA INFORMATIQUE spécialisée dans le secteur d'activité de l'édition de logiciels système et de réseau. ASCA INFORMATIQUE détient 100% du capital de SEAA, spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication ;
- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions des minoritaires DIATELIC, portant sa participation à 100% ;
- Rachat par MALTA INFORMATIQUE des actions des minoritaires INTERNATIONAL CROSS TALK (ICT), portant sa participation à 100% ;
- Liquidation de la société UK PHARMA ;
- Prise de participation minoritaire de la société PHARMAGEST INTERACTIVE, à hauteur de 29,20% dans le capital de BGM INFORMATIQUE spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels ;
- Fusion absorption des sociétés HAPPY HEALTH ORGANIZER et SOPHIA SANTE par la société INTERNATIONAL CROSS TALK (ICT) ;
- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions de quatre actionnaires minoritaires de SAILENDRA, portant sa participation à 84,63% ;
- Cession de 30% des titres de NANCEO, sans perte de contrôle.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.



### NOTE 3. - Immobilisations incorporelles

#### 3.1. Écarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle.

L'ajustement des valeurs d'actif et passif est effectué dans les 12 mois à compter de la date d'acquisition.

La différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du Groupe PHARMAGEST dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écarts d'acquisition.

Le coût de la prise de contrôle est le prix payé par le Groupe PHARMAGEST dans le cadre d'une acquisition, ou l'estimation de ce prix si l'opération se fait sans versement de trésorerie, à l'exclusion des frais liés à l'acquisition qui sont présentés en charges opérationnelles.

La norme IFRS 3 révisée introduit l'obligation de prendre en compte dans le coût du prix payé la juste valeur des paiements conditionnels.

La prise de contrôle par acquisitions successives d'une société donne lieu à la réévaluation à la juste valeur des actions détenues avant la prise de contrôle et à l'enregistrement en résultat du changement de valeur.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, en application d'IAS 27 révisée, les transactions (significatives) avec les minoritaires, postérieures à la prise de contrôle, n'affectent que les capitaux propres.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais ils font l'objet de tests de perte de valeur en fin d'exercice, ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés. Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont présentées en Note 5.1 des comptes consolidés.

Lorsqu'ils sont non significatifs, les écarts d'acquisition négatifs sont repris automatiquement en résultat opérationnel.

#### 3.2. Frais de Recherche et Développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de Recherche et Développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- La faisabilité technique du projet est démontrée ;
- Le Groupe PHARMAGEST a l'intention d'achever le projet et de l'utiliser ou de le vendre ;
- Il existe un marché potentiel pour les développements issus de ce projet ou son utilité en interne est démontrée. Ainsi, lorsqu'un module nouveau est développé sur un logiciel existant, ses coûts de développement sont portés à l'actif pour autant qu'ils permettent d'accéder à une clientèle non couverte jusqu'à présent ou de répondre à un nouveau besoin ;
- Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Se référer à la Note 3.4.1 des comptes consolidés pour la valorisation au 31 décembre 2021.

Les frais de développement activés sont amortis sur la durée d'utilité estimée des projets concernés et font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les frais de développement en cours (non encore amortis) font l'objet de tests de dépréciation en fin d'exercice.

Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont présentées en Note 5.2 des comptes consolidés.

#### 3.3. Autres immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est un élément non monétaire sans substance physique qui doit être à la fois identifiable et contrôlé par l'entreprise du fait d'événements passés et porteurs d'avantages économiques futurs. Un actif incorporel est identifiable s'il est séparable de l'entité acquise ou s'il résulte de droits légaux ou contractuels.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminable sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.



Immobilisations incorporelles	Durée d'utilité	Mode d'amortissement
Relations clientèles	En fonction des caractéristiques des contrats	Linéaire
Logiciels acquis	1 à 5 ans	Linéaire

### 3.4. Valeur des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

#### 3.4.1. Valeurs brutes des immobilisations incorporelles

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Écart de change	Valeur brute au 31/12/2021
Frais de développement <sup>(1)</sup>	57 718	5 714	-185	607	4 871	0	68 726
Relations clientèles <sup>(2)</sup>	1 493	0	0	0	0	0	1 493
Autres immobilisations incorporelles	12 329	311	-97	-913	1 038	21	12 688
Écarts d'acquisition	66 066	19 025	-883	0	0	0	84 208
<b>TOTAL</b>	<b>137 606</b>	<b>25 050</b>	<b>-1 165</b>	<b>-306 <sup>(3)</sup></b>	<b>5 909</b>	<b>21</b>	<b>167 115</b>

<sup>(1)</sup> Dont 2 178 K€ de frais de développement en cours non amortis au 31/12/2021.

<sup>(2)</sup> Constatation d'une relation clientèle suite à l'acquisition de PHARMAGEST LUXEMBOURG.

<sup>(3)</sup> Créance sur participation d'EMBLEEMA en attente réallocation.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écarts d'acquisition et alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie pour lesquelles les bénéfices ou synergies de l'acquisition sont attendus.

Une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) renvoie au plus petit groupe d'actifs identifiables générant des rentrées de trésorerie indépendantes de celles qui découlent d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou à des groupes d'UGT qui correspondent aux activités du Groupe.

#### Détail de la valeur comptable des écarts d'acquisition par UGT (en K€) :

Division Solutions Pharmacie Europe			Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux	Division Solutions e-Santé	Total Groupe PHARMAGEST
Pôle Pharmacie France	Pôle Pharmacie Belux	Pôle Pharmacie Italie			
57 867	2 164	9 491	12 408	2 278	84 208

#### 3.4.2. Amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles

Postes du Bilan – En K€	Valeur au 31/12/2020	Dotations	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Écart de change	Valeur au 31/12/2021
Frais de développement	27 599	5 615	-134	453	2 512	2	36 046
Relations clientèles	1 493	0	0	0	0	0	1 493
Autres incorporels	5 821	379	0	-453	136	9	5 892
Écart d'acquisition <sup>(1)</sup>	515	0	0	0	0	0	515
<b>TOTAL</b>	<b>35 428</b>	<b>5 994</b>	<b>-134</b>	<b>0</b>	<b>2 648</b>	<b>11</b>	<b>43 946</b>

<sup>(1)</sup> Concerne une dépréciation de 515 K€ de l'écart d'acquisition du Pôle Pharmacie Belux.

Les frais de développement ne sont pas dépréciés sur la base des tests de perte de valeur réalisés en 2021.



## NOTE 4. - Immobilisations corporelles

### 4.1. Évaluation initiale et évaluation postérieure

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe PHARMAGEST, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

La valeur comptable des immobilisations corporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation, le Groupe PHARMAGEST n'ayant pas choisi la méthode alternative permettant de réévaluer de façon régulière une ou plusieurs catégories d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement de l'acquisition et de la construction d'installations encourus pendant la période de construction sont constatés en charges de la période.

Les subventions perçues au titre de biens amortissables sont amorties au rythme des dites immobilisations et présentées en autres dettes.

Postes du Bilan – En K€	Valeur brute au 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Changement d'estimation	Écart de change	Valeur brute au 31/12/2021
Terrains	585	0	0	0	0	0	0	585
Constructions	7 899	1 158	-33	0	125	0	0	9 149
Constructions - Leasing	905	0	0	0	0	0	0	905
Constructions - IFRS 16	10 950	1 222	0	0	498	803	0	13 473
Matériel	2 173	0	0	0	0	0	0	2 173
Véhicules - IFRS 16	3 623	751	0	-23	0	107	0	4 458
Autres immobilisations corporelles	22 118	1 268	-482	-20	630	-13	8	23 509
<b>TOTAL</b>	<b>48 253</b>	<b>4 399</b>	<b>-515</b>	<b>-43</b>	<b>1 253</b>	<b>897</b>	<b>8</b>	<b>54 252</b>

### 4.2. Amortissements

En application de l'approche par composants, le Groupe PHARMAGEST utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les principaux modes et durées d'amortissement retenus sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité	Mode d'amortissement
Constructions	15 à 30 ans	Linéaire
Agencements	8 à 30 ans	Linéaire
Installations générales	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	1 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

En K€	Valeur brute au 31/12/2020	Dotations	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Changement d'évaluation	Écart de change	Valeur brute au 31/12/2021
Immobilisations corporelles	16 219	2 497	-504	-32	571	0	6	18 757
Immobilisations corporelles - IFRS 16	4 578	2 841	0	16	195	203		7 833
<b>TOTAL</b>	<b>20 797</b>	<b>5 338</b>	<b>-504</b>	<b>-16</b>	<b>766</b>	<b>203</b>	<b>6</b>	<b>26 590</b>



### 4.3. Contrats de location

Dans le cadre de ses différentes activités, le Groupe PHARMAGEST utilise des actifs mis à sa disposition en vertu de contrats de location.

Avec l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la norme IFRS 16, le Groupe PHARMAGEST a :

- Appliqué la méthode de transition rétrospective simplifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application, sans retraitement des périodes comparatives ;
- Utilisé les mesures de simplification suivantes prévues par la norme dans ses dispositions transitoires :
  - exclusion des contrats que le Groupe n'avait pas antérieurement identifiés comme contenant un contrat de location en application d'IAS 17 et d'IFRIC 4 ;
  - exclusion des contrats de location qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la date de première application ;
  - application des deux exemptions à la norme relative aux contrats de courte durée et aux contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Durée : les durées retenues sont celles pour lesquelles le contrat a été signé, soit 3 ans pour les véhicules et généralement 9 ans pour les biens immobiliers ;
- Taux d'actualisation : pour les véhicules, le Groupe PHARMAGEST retient le taux du contrat communiqué par le bailleur. Pour les biens immobiliers, le Groupe retient le taux d'endettement marginal du Groupe.

Les impacts sur les comptes annuels sont :

- Sur le résultat opérationnel, une diminution des charges de location de 3 060 K€ compensée par une augmentation des dotations aux amortissements de 2 841 K€ ;
- Sur le résultat financier, une augmentation des charges financières de 132 K€ ;
- À l'actif, des droits d'utilisation pour les véhicules et les biens immobiliers ont été comptabilisés pour respectivement 1 473 K€ et 8 624 K€ nets de dotations ;
- Au passif, une dette de location de 10 125 K€ ;
- Un effet favorable sur le cash-flow net des activités opérationnelles, contrebalancé par une dégradation du cash-flow net des activités de financement (au titre du remboursement en capital de la dette de location).

## NOTE 5. - Modalités de réalisation des tests de dépréciation des actifs non financiers

### 5.1. Tests de dépréciation sur écarts d'acquisition et actifs incorporels

La norme IAS 36 impose de tester les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée (marques) au moins une fois par an et à chaque indice de perte de valeur, et les autres actifs à long terme à durée de vie définie lorsqu'il existe un indice montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur.

Un indice de perte de valeur peut être :

- Une diminution importante de la valeur de marché de l'actif ;
- Un changement dans l'environnement technologique, économique ou juridique.

Une dépréciation de l'actif est comptabilisée lorsque le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la juste valeur la plus élevée entre la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et la valeur d'utilité. La juste valeur se définit comme étant le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou du groupe d'actifs testé. La méthode des cash-flows futurs a été utilisée en l'absence de comparabilité des informations issues des marchés.

En cas de perte de valeur d'une UGT ou d'un groupe d'UGT, la perte de valeur est imputée en priorité à l'écart d'acquisition. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en « Autres produits et charges opérationnels ».



Le goodwill est alloué / testé au plus bas niveau de groupe d'UGT auquel il est suivi et ce niveau ne doit pas être plus élevé que les secteurs opérationnels du Groupe PHARMAGEST.

Ainsi, l'ensemble des actifs incorporels non amortissables et ne générant pas de cash-flow indépendant et les écarts d'acquisitions sont affectés à chaque UGT (se référer à la Note 3.4 des comptes consolidés) dans le cadre de ces tests de dépréciation.

La méthode de valorisation est basée sur la valorisation par le Discounted Cash-Flow (DCF) attendu pour les années 2021 à 2024 selon les perspectives de business élaborées par le Groupe selon sa stratégie de développement dans son environnement concurrentiel.

Le taux d'actualisation pris comme référence est celui utilisé par les analystes financiers ayant une connaissance du secteur d'activité. Le taux d'actualisation de référence est appliqué sur les activités matures tandis qu'il est ajusté sur les activités en développement afin d'intégrer la notion de prime de risque associée.

La valeur actuelle est déterminée par sommation d'une part, sur la valeur actualisée par UGT des DCF de la période explicite de 2022 à 2025 et d'autre part, de la valeur terminale qui correspond à la valeur de l'actif économique estimée à la dernière année de l'horizon explicite. Cette valeur terminale est mesurée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie disponibles normatifs projetés dès la fin de la période explicite et se poursuivant jusqu'à l'infini par UGT sur base de la dernière année de la période explicite. Le taux de croissance à l'infini est appliqué à l'infini selon notre perception de l'évolution du marché.

### Hypothèses retenues

	Division Solutions Pharmacie Europe			Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux	Division Solutions e-Santé
	Pôle Pharmacie France	Pôle Pharmacie Belux	Pôle Pharmacie Italie		
Taux d'actualisation	5,31%	8,86%	6,66%	7,16%	9,27%
Taux de croissance à l'infini	1,8%	2,4%	2,4%	2,3%	2,6%

### Analyse de la sensibilité

La sensibilité des tests a été mesurée autour des paramètres suivants dans les différentes UGT :

- Évolution du taux d'actualisation de +/- 0,5 point de base ;
- Évolution du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 point de base ;
- Évolution des hypothèses retenues par la Direction dans son Business Plan à 5 ans fixées à -15% et -30%.

	Test de sensibilité	Valeur des actifs en base 100
Évolution du taux d'actualisation	-0,5 point	114,3
	+0,5 point	88,9
Évolution du taux de croissance à l'infini	-0,5 point	90,1
	+0,5 point	112,8
Prévisions du Business Plan à 5 ans	-15%	85
	-30%	70

La base 100 est définie comme la valeur recouvrable des actifs testés par UGT.

L'analyse de sensibilité aux paramètres ci-avant précisés n'a pas fait apparaître d'éléments actualisés générant une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable des actifs testés.

La nature du modèle économique du Groupe PHARMAGEST lui offre une forte résilience grâce à la récurrence de son chiffre d'affaires (64%) dans le domaine de la santé.





## 5.2. Tests de dépréciation des frais de développement

La norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs » requiert la réalisation et documentation de tests de dépréciation par projet :

- En cas d'indice de perte de valeur pour les frais de développement en cours d'amortissement ;
- Annuellement pour les frais de développement non encore mis en service.

L'estimation de la valeur recouvrable des projets est réalisée en application de la méthode des Discounted Cash-Flows. Une évaluation de la durée de vie de chaque projet est effectuée afin de tenir compte du marché concerné. Le Groupe PHARMAGEST n'a pas détecté d'indices de pertes de valeurs.

Les tests mis en œuvre n'ont pas conduit à déprécier la valeur des projets.

## NOTE 6. - Financement et instruments financiers

### 6.1. Actifs financiers non courants

Valeurs brutes des actifs financiers non courants :

Valeurs brutes - En K€	Valeur au 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2021
Dépôts, cautionnements et prêts <sup>(1)</sup>	714	38	-28	0	6	730
Placements <sup>(2)</sup>	41 138	1 935	0	0	0	43 073
Autres créances long terme	0	57	0	306	0	363
Autres participations	2 650	0	0	0	0	2 650
<b>TOTAL</b>	<b>44 501</b>	<b>2 030</b>	<b>-28</b>	<b>306</b>	<b>6</b>	<b>46 816</b>

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2021, les dépôts et cautionnements reçus des filiales WELCOOP ayant leur adresse au Campus PHARMAGEST sont de 57 K€.

<sup>(2)</sup> Au 31 décembre 2021, le solde des placements s'analyse de la façon suivante :

- Contrat de capitalisation en unités de compte : 27 448 K€ ;
- Placements en assurance-vie : 3 494 K€ ;
- Contrat Natixis regroupant deux types de placements, un premier en fonds euros et un second composé d'UC adossées à un compte à terme : 12 131 K€.

À la clôture, les placements sont valorisés à la juste valeur (valeur de rachat).

### 6.2. Actifs financiers courants

Les gains et pertes latents par rapport au prix d'acquisition des placements, dont le support est en fonds euros, sont systématiquement comptabilisés en résultat jusqu'à la date de cession.

Valeurs nettes - En K€	31/12/2021	Dont variation de périmètre	31/12/2020
Contrat de capitalisation <sup>(1)</sup>	29 982	0	29 651
Autres actifs financiers	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>29 982</b>	<b>0</b>	<b>29 651</b>

<sup>(1)</sup> Contrat d'investissement avec Fonds Euros souscrit auprès d'AXA avec un profil d'investissement assimilable à des OAT assorti d'une garantie du capital net investi et des intérêts passés. La juste valeur du contrat correspond à la valeur liquidative à tout instant, soit la valeur comptable. Le rendement a été confirmé sur la base de la rémunération garantie.

### 6.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et comprend les liquidités en compte courant bancaire et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont constitués des placements de maturité inférieure à 3 mois, aisément convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur, détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme.



Valeurs brutes - En K€	31/12/2021	Dont variation de périmètre	31/12/2020
SICAV / Comptes à terme	11 667	0	6 939
Disponibilités	23 145	6 202	26 691
<b>TOTAL</b>	<b>34 812</b>	<b>6 202</b>	<b>33 630</b>

#### 6.4. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêts sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission éventuels, dans la mesure où ils sont incrémentaux et directement rattachables, sont le cas échéant amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

La méthode d'évaluation retenue est la valeur plancher actualisée des indices de révisions contractuels.

En K€	31/12/2021				Dont changement d'estimation	Dont variation de périmètre	31/12/2020
	Montant brut	À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans			
Découverts bancaires	4	4	0	0	0	0	411
Emprunts auprès d'établissements de crédit <sup>(1)</sup>	63 998	14 410	42 707	6 882	0	0	51 264
Cautions <sup>(2)</sup>	2 224	0	2 224	0	0	0	2 235
Dettes options de ventes sur minoritaires <sup>(3) (4) (5)</sup>	7 603	3 580	4 023	0	0	0	7 687
Dettes Crédit-Bail	107	41	66	0	0	0	174
Dettes IFRS 16	10 125	2 641	5 714	1 770	783	297	10 000
Emprunts / dettes financières	0	0	0	0	0	0	43
<b>TOTAL</b>	<b>84 061</b>	<b>20 676</b>	<b>54 734</b>	<b>8 652</b>	<b>783</b>	<b>297</b>	<b>71 814</b>

<sup>(1)</sup> Les emprunts ne sont pas soumis à covenants bancaires et sont exclusivement à taux fixes.

<sup>(2)</sup> Ces passifs non courants sont constitués de cautions reçues dans le cadre du service de mise à jour SESAM-Vitale, service dont la durée est de 36 mois reconductible tacitement.

<sup>(3)</sup> Les actionnaires minoritaires des entités CAREMEDS et MULTIMEDS disposent d'une option de vente à PHARMAGEST INTERACTIVE à échéance 6 ans à compter de la prise de participation majoritaire du Groupe PHARMAGEST.

<sup>(4)</sup> Les actionnaires minoritaires de PHARMAGEST ITALIA disposent d'une option de vente à PHARMAGEST INTERACTIVE à échéance 5 ans à compter de la prise de participation majoritaire du Groupe PHARMAGEST.

<sup>(5)</sup> Les actionnaires minoritaires de SVEMU disposent d'une option de vente à PHARMAGEST INTERACTIVE à échéance 5 ans à compter de la prise de participation majoritaire du Groupe PHARMAGEST.

Analyse des emprunts auprès d'établissements de crédit par échéance et par nature de taux :

Échéances - En K€	Taux fixe	Taux variable	Total
À - 1 an	14 410	0	14 410
De 1 à 5 ans	42 707	0	42 707
À + 5 ans	6 882	0	6 882
<b>TOTAL</b>	<b>63 998</b>	<b>0</b>	<b>63 998</b>



## 6.5. Résultat financier

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Produits de trésorerie <sup>(1)</sup>	921	1 340
Coût de l'endettement brut <sup>(2)</sup>	-589	-571
Gains et pertes sur écarts de changes <sup>(3)</sup>	-12	118
Autres produits et charges financiers <sup>(4)</sup>	1 265	-1 077

<sup>(1)</sup> Les produits de trésorerie sont constitués des revenus des valeurs mobilières de placement.

<sup>(2)</sup> Le coût de l'endettement brut est principalement constitué de la charge d'intérêts sur emprunts.

<sup>(3)</sup> Les gains et pertes sur écarts de change sont principalement liés aux produits structurés en USD.

<sup>(4)</sup> Les autres produits et charges financiers intègrent les ajustements de juste valeur des placements financiers, ce compris pour les exercices antérieurs.

## 6.6. Gestion et contrôle des risques financiers

### 6.6.1. Risque de liquidité

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances pour les 12 mois à venir.

Au 31 décembre 2021, le Groupe PHARMAGEST dispose de différents niveaux de liquidité selon les horizons temporels ci-après :

- À très court terme, le Groupe PHARMAGEST bénéficie d'une trésorerie disponible de 34,8 M€ ainsi que d'autorisations de lignes de découvert non utilisées pour un montant de 29 M€ ;
- À court terme, le Groupe PHARMAGEST peut recourir aux fonds euros d'une valeur de 30 M€ ;
- Afin de faire face à des besoins complémentaires à moyen terme, le Groupe PHARMAGEST peut s'appuyer sur ses placements financiers non courants (se référer à la Note 6.1 des comptes consolidés) d'un montant de 43,1 M€.

Ainsi, la position nette de liquidité disponible du Groupe PHARMAGEST est de l'ordre de 136,9 M€ ce qui permet de disposer à tout moment des ressources financières suffisantes afin de financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement futur, mais également de faire face à tout événement exceptionnel.

Les différentes échéances des emprunts financiers sont présentées en Note 6.4 des comptes consolidés.

Les différentes sources de financement utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont les découverts bancaires et les emprunts à moyen et long terme.

Le Groupe PHARMAGEST s'est déjà assuré de la possibilité d'accès au crédit en cas d'investissement significatif.

Par ailleurs, la gestion du risque de liquidité au sein du Groupe PHARMAGEST a pour objectif de rechercher des ressources au meilleur coût et de s'assurer de leur obtention à tout instant.

Ainsi, l'analyse faite par le Groupe PHARMAGEST sur son risque de liquidité lui permet d'être en mesure de faire face à ses échéances à venir.



## 6.6.2. Risque de marché

### Risque de taux

L'exposition du Groupe PHARMAGEST au risque de taux concerne les emprunts à taux variable (sensibilité à la hausse des taux).

Analyse de la dette financière brute par échéance, nature et niveau de taux :

En K€	Taux fixe				Taux variable
	Valeur comptable	Inférieur à 2%	Entre 2% et 4%	Plus de 4%	
Échéances					
2022	14 410	14 410	0	0	0
2023	14 210	14 210	0	0	0
2024	13 085	13 085	0	0	0
2025	9 029	9 029	0	0	0
2026	6 383	6 383	0	0	0
Au-delà	6 882	6 882	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>63 998</b>	<b>63 998</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Risque de change

Dans son activité, le Groupe PHARMAGEST est très peu exposé au risque de change dans la mesure où la très grande majorité de ses achats et ventes est réalisée en euro.

### Risque sur actions et autres instruments financiers

Le Groupe PHARMAGEST ayant fait le choix pour un support en unités de compte afin d'améliorer le rendement de sa trésorerie disponible, le Groupe PHARMAGEST s'estime peu exposé à cette nature de risque.

Néanmoins, une attention particulière est portée sur la situation financière de la société AXA, gestionnaire du contrat de capitalisation.

## 6.6.3. Risque de crédit / contrepartie

Sur la base d'analyse de risque de contrepartie régulièrement actualisée, les créances sur les principaux débiteurs, représentés par les différents leasers actifs auprès des pharmaciens, ne font pas l'objet de dépréciation significative (retards de paiement très majoritairement inférieurs à 2 mois). La part des facturations financées par les leasers représente 28% du chiffre d'affaires dont l'essentiel est réalisé par les leasers en relation régulière avec HEALTHLEASE et NANCEO.

Les créances clients qui ne sont pas dépréciées sur base individuelle au 31 décembre 2021 ont été analysées. Un règlement a été reçu après la clôture pour la majorité d'entre elles (se référer à la Note 7.4 des comptes consolidés).

## 6.6.4. Risque lié aux effets du changement climatique

Au regard de ses activités, le Groupe PHARMAGEST n'est pas spécifiquement exposé aux risques liés aux effets du changement climatique.



## 6.7. Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles <sup>(1)</sup>	6 924	9 303
Créances cédées non échues	0	0
Autres engagements financiers donnés	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 924</b>	<b>9 303</b>

<sup>(1)</sup> L'intégralité des nantissements a été donnée à la souscription d'emprunts bancaires. Le montant indiqué correspond au solde des emprunts concernés au 31 décembre 2021.

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus (hors lignes de crédit reçues et non utilisées pour 29 M€) pouvant avoir un impact financier significatif lié au financement du Groupe PHARMAGEST.

À la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2021 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

## NOTE 7. - Données opérationnelles

### 7.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST comprend essentiellement les revenus liés aux activités suivantes :

- Ventes de configurations et de matériels,
- Maintenance et vente de bases de données,
- Prestations de formations et nouveaux produits,
- Autres prestations.

Le produit des ventes de configurations et de matériels est enregistré quand le contrôle des biens est transféré à l'acquéreur.

Les prestations de maintenance sont enregistrées linéairement sur la durée des contrats.

Les prestations de formations et nouveaux produits sont constatés au moment de la prestation et de la cession du droit d'usage.

Les autres prestations sont enregistrées au moment de la réalisation de la prestation.

### Chiffres d'affaires nets :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de configurations et de matériels	90 880	76 494
Maintenance et vente de bases de données	66 595	64 270
Prestations formations et nouveaux produits	33 255	28 969
Autres prestations	2 339	2 021
<b>TOTAL</b>	<b>193 069</b>	<b>171 754</b>

### 7.2. Information sectorielle

Les activités du Groupe PHARMAGEST sont regroupées au sein de Divisions :

- **Division Solutions Pharmacie Europe** : Correspond essentiellement au secteur de l'informatique officinale.
- **Division Solutions e-Santé** : Combinaison du secteur de l'innovation de technologies d'infrastructures pour l'e-Santé, dont les applications liées au télé-suivi médical, et du secteur offrant des prestations aux industries pharmaceutiques.
- **Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux** : Correspond au secteur de l'informatique pour les professionnels de santé intervenant aux domiciles des patients ou en structures d'hébergement médico-sociales et sanitaires.
- **Division Fintech** : Correspond au secteur des solutions de financement de biens en location pour le secteur tertiaire de NANCEO.

Ces Divisions sont des regroupements de services, pôles, agences et entités juridiques ayant une activité commune.



31/12/2021 - En K€	Divisions			Total
	Pharmacie Europe	ESMS <sup>(1)</sup>	Autres <sup>(2)</sup>	
Chiffre d'affaires	142 895	27 986	22 187	193 069
	74%	15%	11%	
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-7 041	-1 680	-2 607	-11 328
	62%	15%	23%	
Résultat opérationnel courant	33 132	9 955	7 362	50 449
	66%	20%	14%	
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	23,19%	35,57%	33,18%	26,14%

<sup>(1)</sup> Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux.

<sup>(2)</sup> La rubrique « Autres » correspond aux Divisions Solutions e-Santé et Fintech.

31/12/2020 - En K€	Divisions			Total
	Pharmacie Europe	ESMS <sup>(1)</sup>	Autres <sup>(2)</sup>	
Chiffre d'affaires	127 310	26 193	18 251	171 754
	74%	15%	11%	
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-5 701	-1 522	-1 792	-9 015
	63%	17%	20%	
Résultat opérationnel courant	30 053	9 724	6 872	46 648
	64%	21%	15%	
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	23,61%	37,12%	37,65%	27,16%

<sup>(1)</sup> Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux.

<sup>(2)</sup> La rubrique « Autres » correspond aux Divisions Solutions e-Santé et Fintech.

Les données par activités sont issues du reporting interne établi suivant le référentiel des comptes consolidés aux normes françaises, complétées des reclassements et retraitements liés aux normes IFRS.

### 7.3. Saisonnalité de l'activité

Il n'existe pas de caractère saisonnier ou cyclique significatif des activités.

### 7.4. Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti. Une dépréciation est constituée lorsque l'encours comptable est supérieur au montant recouvrable.

En K€	31/12/2021			Dont variation de périmètre	31/12/2020
	Montant net	À - 1 an	À + 1 an		Montant net
Clients <sup>(1)</sup>	37 353	37 353	0	421	31 767
Autres créances	11 234	11 234	0	326	9 047
<b>TOTAL</b>	<b>48 587</b>	<b>48 587</b>	<b>0</b>	<b>747</b>	<b>40 814</b>

<sup>(1)</sup> Toutes les créances constituant la balance âgée consolidée ci-dessous ont fait l'objet d'une étude individualisée, elles sont provisionnées selon l'évaluation d'un risque de non-recouvrement individuel avéré en association avec les règles suivantes :

- Créances < 180 jours : Provision N/S
- Créances entre 180 et 360 jours : Provision de 50%
- Créances > 360 jours : Provision de 100%

Ainsi, la provision constituée fin 2021 est de 597 K€ contre 594 K€ fin 2020.



Le solde clients se décompose ainsi par tranche (en K€) :

Montant net	Non échu	<60 jours	60<X<180 jours	> 180 jours
37 353	18 142	16 598	2 107	506

Compte tenu du fait que les créances sont des créances à court terme, et en l'absence d'évolution significative de la qualité des contreparties, la juste valeur des créances est proche de leur valeur comptable.

En K€	31/12/2020	Entrée de périmètre	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2021
Provision pour dépréciation de comptes clients	594	0	341	-338	0	597

## 7.5. Stocks

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition : le matériel sérialisé est évalué selon le principe du coût individuel et le matériel réparable non sérialisé, de faible valeur, est valorisé au coût unitaire moyen pondéré.

À chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas de leur coût de revient et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

En K€	31/12/2021			Dont variation de périmètre	31/12/2020
	Montant brut	Dépréciation	Montant net		Montant net
Composants	0	0	0	0	0
Matériel	5 774	-471	5 302	0	3 986
Fournitures	1 829	-14	1 815	0	1 706
Pièces service après-vente	1 992	-236	1 757	0	1 085
En-cours	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>9 594</b>	<b>-720</b>	<b>8 874</b>	<b>0</b>	<b>6 777</b>

## 7.6. Dettes fournisseurs et autres dettes

En K€	31/12/2021				Dont variation de périmètre	31/12/2020
	Montant brut	À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans		Montant brut
Dettes fournisseurs	16 269	16 269	0	0	2 014	14 214
Autres dettes et impôt exigible	56 719	56 394	325	0	1 732	54 424
<b>TOTAL</b>	<b>72 988</b>	<b>72 663</b>	<b>325</b>	<b>0</b>	<b>3 746</b>	<b>68 638</b>

## 7.7. Dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements	11 328	9 015
Provisions sur actifs immobilisés	0	0
Provisions sur actif circulant	147	-301
Provisions pour risques et charges	812	428
<b>TOTAL</b>	<b>12 287</b>	<b>9 142</b>

Les reprises de provisions sont présentées en déduction des dotations.



## 7.8. Autres produits et charges opérationnels

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciation écarts d'acquisitions <sup>(1)</sup>	0	515
Honoraires Calcul IP BOX	184	0
<b>TOTAL</b>	<b>184</b>	<b>515</b>

<sup>(1)</sup> Dépréciation de l'écart d'acquisition Pôle Pharmacie Belux.

## 7.9. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Obligation contractuelle en matière de crédit-bail	0	0
Obligation contractuelle de location simple mobilière <sup>(1)</sup>	18	17
Obligation contractuelle de location simple immobilière <sup>(1)</sup>	0	0
Obligation d'achats irrécouvrables	0	0
Autres obligations contractuelles	0	0
Engagements donnés liés au développement de l'activité	0	0
Engagements fiscaux	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>17</b>

<sup>(1)</sup> Valeurs exprimées en TTC correspondant à des loyers à échoir.

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus pouvant avoir un impact financier significatif lié aux activités opérationnelles du Groupe.

À la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2021 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

## NOTE 8. - Charges et avantages du personnel

### 8.1. Effectif et masse salariale

L'effectif du Groupe PHARMAGEST est de 1 204 salariés (1 190 salariés en Équivalent Temps Plein – ETP).

Les charges de personnel se composent principalement des salaires bruts, des charges sociales et des contributions assises sur les salaires pour 65 815 K€ et de la participation pour 2 867 K€.

### 8.2. Avantages au personnel

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régimes dans lesquels le Groupe PHARMAGEST s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe PHARMAGEST n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision figurant dans les comptes consolidés est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetée et prend en compte les charges sociales y afférentes.

Le taux d'actualisation retenu est le taux iBoxx € Corporates AA 10+ à la date de clôture de l'exercice (0,98%).

Les écarts actuariels proviennent des distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité ou la modification des hypothèses de calcul des engagements et les actifs affectés à leur couverture. Conformément aux amendements de la norme IAS 19, les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en capitaux propres.

Se référer à la Note 11 des comptes consolidés pour l'engagement à la clôture.





### 8.3. Stock-options

L'application de la norme IFRS 2 a pour conséquence de constater une charge correspondant aux avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements en actions.

Les options sont évaluées par le Groupe PHARMAGEST, par référence à la valeur des instruments de capitaux propres attribués, à la date d'octroi en utilisant un modèle mathématique. Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Les plans de stock-options, depuis le 16 octobre 2007, sont soumis à une contribution patronale, recouvrée par les URSSAF. Le taux de cette contribution est fixé à 30% pour les options consenties et les attributions effectuées à compter du 11 juillet 2012.

Le Groupe PHARMAGEST a, conformément aux textes en vigueur, décidé de retenir pour assiette la juste valeur des options au sens d'IFRS 2.

#### 8.3.1. Plan de stock-options sur l'exercice 2014

Informations sur les options d'achat d'actions	Informations
Date du Conseil d'Administration	05/12/2014
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	239 780
<i>Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :</i>	
• Les mandataires sociaux / Administrateurs / Membres du Comité de Direction Financier et Social	0
• Dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires	25 000
Point de départ d'exercice des options	05/12/2018
Date d'expiration	04/12/2022
Prix de souscription	20,11 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2021	162 277
Nombre d'actions perdues au 31/12/2021	40 000
Options d'achat d'actions restantes	37 503

##### 8.3.1.1. Bénéficiaires

Bénéficiaire de ce plan les salariés des sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE, EHLS, et MALTA INFORMATIQUE, à l'exception des membres du Comité de Direction Financier et Social de PHARMAGEST INTERACTIVE, des dirigeants mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE et des filiales, sous réserve que ces bénéficiaires répondent aux critères suivants :

- Être inscrit aux effectifs le 5 décembre 2014 ;
- Avoir 2 ans d'ancienneté au 5 décembre 2014 ;
- Être en Contrat à Durée Indéterminée au 5 décembre 2014.

##### 8.3.1.2. Information sur les rémunérations sur base d'actions

Les options ont été évaluées selon le modèle de Black & Scholes. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'évaluation des options :

- Maturité : 6 ans
- Volatilité <sup>(1)</sup> : 20,00%
- Taux sans risque : 0,45%
- Dividendes attendus : 2,61%
- Turn-over : 5,00%
- Juste valeur de l'option <sup>(2)</sup> : 12,83 €

<sup>(1)</sup> Estimée à partir de la volatilité historique sur la base du cours de l'action de PHARMAGEST INTERACTIVE.

<sup>(2)</sup> Évaluation effectuée en 2014, soit avant la division par cinq du nominal.

Cette contribution a fait l'objet d'une provision dans les comptes 2014 du Groupe PHARMAGEST (exercice de rattachement).



Le montant global de la charge de rémunération s'élève à 500 K€ amortie sur la période d'acquisition des droits de décembre 2014 à décembre 2018.

### 8.3.2. Plan de stock-options sur l'exercice 2020

Informations sur les options d'achat d'actions	Informations
Date du Conseil d'Administration	04/12/2020
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	45 000
<i>Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :</i>	
• Les mandataires sociaux / Administrateurs / Membres du Comité de Direction Financier et Social	45 000
• Dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires	0
Point de départ d'exercice des options	04/12/2024
Date d'expiration	03/12/2028
Prix de souscription	74,46 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2021	0
Nombre d'actions perdues au 31/12/2021	0
Options d'achat d'actions restantes	45 000

#### 8.3.2.1. Bénéficiaires

Bénéficiaire de ce plan Messieurs PAUTRAT Dominique, SUPPLISSON Denis et DE ROTALIER Grégoire, dirigeants mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE et des filiales. Options donnant droit à l'acquisition d'actions existantes de la Société provenant de rachats d'actions effectués par celle-ci dans les conditions prévues par la loi. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2020 a décidé :

- qu'ils bénéficieront chacun de QUINZE MILLE (15 000) options d'achat d'actions de la Société ;
- que l'acquisition définitive des options d'achat consenties ne pourra intervenir qu'après une période de 4 ans à compter de la date d'attribution et que la durée de validité des options ne pourra excéder une période de 8 ans à compter de leur attribution ;
- que le prix à payer lors de l'exercice des options d'achat d'actions sera fixé par le Conseil d'Administration au jour où les options seront consenties, conformément aux dispositions prévues par :
  - l'article L. 225-177 du Code de commerce ;
  - l'article L. 225-179 du Code de commerce.

#### 8.3.2.2. Information sur les rémunérations sur base d'actions

Les options ont été évaluées selon le modèle de Black & Scholes. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'évaluation des options :

- Maturité : 6 ans
- Volatilité <sup>(1)</sup> : 29,1%
- Taux sans risque : - 0,58%
- Dividendes attendus : 1,18%
- Turn-over : 0,00%
- Juste valeur de l'option : 131,28 €

<sup>(1)</sup> Estimée à partir de la volatilité historique sur la base du cours de l'action de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Au titre du plan de stock-options sur l'exercice 2020, une charge de rémunération de 352 K€ a été comptabilisée en contrepartie des capitaux propres.



## 8.4. Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes perçues au cours de l'année 2021 par les membres des organes d'administration (Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués) se sont élevées à 1 006 K€. Les sommes perçues incluent PHARMAGEST INTERACTIVE et les sociétés contrôlées.

Il n'y a pas d'engagement en matière de pensions en dehors de ceux comptabilisés. Le montant versé au titre de l'article 83 pour les dirigeants s'est élevé à 74 K€.

Aucune avance ni aucun crédit n'a été accordé aux membres des organes de direction par PHARMAGEST INTERACTIVE et les sociétés contrôlées.

Par ailleurs, la provision pour indemnités de départ en retraite intègre un montant de 246 K€ concernant les membres des organes de direction.

## NOTE 9. - Impôts sur les résultats

### 9.1. Impôts sur les résultats

Le Groupe PHARMAGEST calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

#### 9.1.1. Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

Le Groupe PHARMAGEST considère que la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) égale à 1,5% de la valeur ajoutée produite, présente les mêmes caractéristiques que le calcul de la cotisation minimale de la Taxe Professionnelle (TP), également plafonnée sur cette base (valeur ajoutée). Ainsi, la CVAE est comptabilisée au compte de résultat selon l'affectation identique à l'ancienne TP et ne génère de ce fait pas d'impôt différé passif (cf. communiqué du Conseil National de la Comptabilité, devenu Autorité des Normes Comptables, en date du 14 janvier 2010).

#### 9.1.2. Charge d'impôt

Elle s'analyse comme suit :

En K€	31/12/2021
Impôt courant	10 490
Contribution sur dividendes	0
Impôt différé	131
<b>TOTAL</b>	<b>10 621</b>

### 9.2. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Ils sont évalués sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Le Groupe PHARMAGEST a retenu un taux de 25% pour le calcul de ses impôts différés, taux qui correspond au taux applicable le plus probable au moment du recouvrement de l'impôt.

Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, de déficits fiscaux et de crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées.



### 9.2.1. Réconciliation entre impôt théorique et impôt réel

En K€	31/12/2021
Résultat net	41 150
Résultat des sociétés mises en équivalence	79
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>41 229</b>
Impôt sur les résultats	10 621
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>51 849</b>
<b>Charge d'impôt théorique au taux légal d'impôt sur les sociétés (26,5%)</b>	<b>13 740</b>
Différences permanentes	226
Différence de taux	126
Déficits non activés	180
Société mise en équivalence	-21
Imputation pertes reportables	-511
Impact IP Box	-3 121
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>10 621</b>
Taux effectif d'imposition	20,48%

### 9.2.2. Impôts différés actifs et passifs

L'analyse des variations des impôts différés actifs et passifs est présentée dans le tableau ci-dessous :

En K€	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Total impôts différés nets
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>2 337</b>	<b>-855</b>	<b>1 483</b>
Variations impactant l'année 2021	42	-551	-509
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>2 379</b>	<b>-1 406</b>	<b>974</b>

Les impôts différés sont comptabilisés en situation nette par société.

Les principaux actifs et passifs d'impôts différés sont les suivants :

En K€	31/12/2020	Variation	Variation périmètre	31/12/2021
<b>Effet des reports déficitaires <sup>(1)</sup></b>	<b>634</b>	<b>-247</b>	<b>0</b>	<b>387</b>
<b>Effet fiscal des différences temporaires liées aux :</b>				
Provisions pour retraites	1 316	97	-11	1 402
Dettes sociales	661	55	0	716
Dettes fiscales	5	4	0	8
Retraitement marge en stock	47	-7	0	40
Autres différences temporaires	19	-168	58	-91
Retraitement réévaluation	0	0	0	0
Retraitement revenus	-81	12	0	-69
Activation R&D	-4 250	59	-589	-4781
Leasing	-43	-5	0	-48
Produits constatés d'avance <sup>(2)</sup>	3 176	66	168	3 410
<b>Total différences temporaires</b>	<b>850</b>	<b>112</b>	<b>-374</b>	<b>587</b>
<b>Impôts différés actifs (passifs) bruts</b>	<b>1 483</b>	<b>-135</b>	<b>-374</b>	<b>975</b>
Provision	0	0	0	0
<b>Impôts différés actifs (passifs) nets</b>	<b>1 483</b>	<b>-135</b>	<b>-374</b>	<b>975</b>

<sup>(1)</sup> Les déficits fiscaux activés concernent principalement l'ensemble des pertes fiscales des sociétés PHARMAGEST BELGIUM et INTERNATIONAL CROSS TALK. La décision d'activation de ces déficits est basée sur des perspectives d'utilisation dans un horizon à court / moyen terme.

<sup>(2)</sup> Impact IFRS 15.



Le Groupe PHARMAGEST a décidé de ne pas activer les déficits de sa filiale NOVIA SEARCH pour un montant de déficit de 113 K€ soit un total d'impôt différé actif de 28 K€.

## NOTE 10. - Capitaux propres et résultat par action

### 10.1. Capital social et réserves

Le capital de PHARMAGEST INTERACTIVE est composé de 15 174 125 actions d'une valeur nominale de 0,20€. Il n'existe qu'une catégorie d'action pour laquelle à chaque action est attaché un droit de vote. Le nombre d'actions en circulation n'a pas varié au cours de l'exercice.

Les réserves part Groupe du Groupe PHARMAGEST s'élèvent à 116 851 K€ dont 14 094 K€ de prime d'émission, (23) K€ d'écart de conversion, 310 K€ de réserve légale et 102 470 K€ d'autres réserves.

### 10.2. Actions propres détenues par PHARMAGEST INTERACTIVE

Le poste comporte 154 408 actions PHARMAGEST INTERACTIVE détenues par la société à 100%.

La valeur boursière de l'action PHARMAGEST INTERACTIVE au 31 décembre 2021 s'établit à 94,00 €.

#### 10.2.1. Contrat de liquidité

Le contrat d'animation du cours est détenu à 100% par PHARMAGEST INTERACTIVE et GILBERT DUPONT en assure la gestion.

Caractéristiques du contrat :

- Les interventions de l'animateur ont pour seul objectif de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotations des titres ainsi que d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché ;
- Le contrat ne prévoit pas de titres ou disponibilités réservés au fonctionnement du contrat. Néanmoins, lorsque le solde espèces ou titres porté au crédit du contrat de liquidité apparaît insuffisant pour lui permettre d'assurer la continuité de ses interventions au titre du contrat, l'animateur se concerta avec l'émetteur pour déterminer les moyens d'y remédier ;
- Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction et peut être résilié par l'émetteur sans préavis (avec un préavis de 30 jours si c'est à l'initiative de l'animateur) ;
- Les achats réalisés sont encadrés par l'autorisation annuelle de l'Assemblée Générale sur le programme de rachat.

Pour l'année 2021, les mouvements sur le contrat de liquidité ont été les suivants :

- Achats : 90 196 actions au prix moyen de 97,24 € ;
- Ventes : 90 305 actions au prix moyen de 97,60 €.

L'évaluation est faite au prix moyen pondéré.

Au 31 décembre 2021, les moyens figurant au compte de liquidité étaient de 1 590 actions et le solde en espèces du compte de liquidité était de 279 K€.

#### 10.2.2. Programme de rachat d'actions (hors contrat de liquidité)

En 2014, PHARMAGEST INTERACTIVE a acquis 39 102 actions au prix moyen de 99,45 € soit après division du nominal, 195 510 actions au prix moyen de 19,89 €. Ce volume d'achat est à mettre en lien avec le plan de stock-options mis en place sur la même année (se référer à la Note 8.3.1 des comptes consolidés).

PHARMAGEST INTERACTIVE a acquis :

- En 2017, un complément de 27 251 actions au prix moyen de 39,46 € ;
- En 2018, un complément de 7 964 actions au prix moyen de 49,89 € ;
- En 2019, un complément de 24 141 actions au prix moyen de 55,80 € ;
- Aucun achat en 2020 et 2021.



### 10.3. Dividendes

Le dividende payé en 2021 sur les résultats de 2020 s'élève à 14 269 K€, soit 0,95 € par action.

Une distribution de dividendes aux actionnaires hors groupe à hauteur de 500 K€ a été prise en compte dans la situation annuelle de KAPELSE, de 33 K€ dans la situation de PHARMAGEST ITALIA, et de respectivement 82 K€ et 74 K€ pour CAREMEDS et MULTIMEDS.

La proposition de dividende qui sera faite à la prochaine Assemblée Générale Annuelle est de 1,05 € par action.

### 10.4. Résultat par action

Le résultat de base par action correspond au résultat net part du Groupe PHARMAGEST de l'exercice attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.

Résultat par action – Part du groupe	31/12/2021	31/12/2020
<b>Résultat net de l'exercice (en €)</b>	<b>39 119 252</b>	<b>30 714 387</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>15 174 125</b>	<b>15 174 125</b>
Nombre d'actions autocontrôle	154 408	105 161
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	15 019 717	15 068 964
<b>Résultat de base par action (en €)</b>	<b>2,60</b>	<b>2,04</b>
Nombre restant de stock-options	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	15 174 125	15 174 125
<b>Résultat dilué par action (en €)</b>	<b>2,58</b>	<b>2,02</b>

## NOTE 11. - Provisions et passifs éventuels

### 11.1. Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du Groupe PHARMAGEST, résultant d'événements passés, qui devrait se traduire pour le Groupe PHARMAGEST par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être estimé de façon fiable. Lorsque la date de réalisation de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

Provisions pour risques et charges :

En K€	Valeur au 31/12/2020	Dotations	Reprise (provision utilisée)*	Reprise (provision devenue sans objet)	Autres mouvements	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2021
Provisions pour litiges <sup>(1)</sup>	252	473	-112	0	0	0	612
Provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour I.D.R. <sup>(2)</sup>	5 264	336	-45	0	0	92	5 647
Provisions pour risques des titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 515</b>	<b>809</b>	<b>-157</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>92</b>	<b>6 259</b>

\* Les reprises (provisions utilisées) sont présentées en déduction des dotations au même titre que les reprises pour provisions devenues sans objet.

<sup>(1)</sup> Provisions pour litiges sociaux en cours : 520 K€. Provisions pour litiges clients en cours : 92 K€.

<sup>(2)</sup> Provisions pour I.D.R. (Indemnité de Départ en Retraite) : 5 647 K€.

La norme IAS 19 prévoit la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres ainsi que le calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement et non selon le taux de rendement attendu.



L'impact du calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement (et non selon le taux de rendement attendu) a été identifié comme non significatif et donc non retraité au titre de l'exercice 2021 comme sur les périodes précédentes.

En K€	31/12/2021	31/12/2020
<b>Engagement début période</b>	<b>6 613</b>	<b>5 967</b>
Coût des services rendus	405	397
Charge financière	21	46
Entrée de périmètre	92	27
Coût des services passés et changement de méthode		0
Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-) générés sur l'exercice	-308	176
<b>Engagement réel fin période</b>	<b>6 822</b>	<b>6 613</b>
<b>Juste valeur des actifs début de période</b>	<b>1 348</b>	<b>1 334</b>
Rendement attendu des actifs	13	15
Cotisations	0	0
Prestations servies	-187	0
Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-)	0	0
<b>Juste valeur des actifs fin de période</b>	<b>1 175</b>	<b>1 348</b>
<b>Provision début de période</b>	<b>5 264</b>	<b>4 633</b>
<b>Provision fin de période</b>	<b>5 647</b>	<b>5 264</b>

Les fonds placés comportent une garantie pour le capital avec un minimum de rentabilité garantie correspondant à 60% du TME (Taux Moyen d'Emprunt d'Etat).

La provision pour indemnité de départ en retraite est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales) ;
- Age de départ à la retraite : 60 - 67 ans ;
- Turn-over : selon les tranches d'âge ;
- Taux d'actualisation 0,98% ;  
Le taux d'actualisation retenu est le taux iBoxx € Corporates AA 10+ à la date de clôture de l'exercice.
- Progression des salaires : 1,6% ;
- Prise en compte d'un aléa viager.

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une évaluation de la sensibilité de la provision pour indemnité de départ en retraite à l'évolution du taux d'actualisation et du taux d'évolution des salaires. Ainsi, une variation de +/- 0,5 point du taux d'actualisation ou du taux d'évolution des salaires entraînerait une évolution comme suit :

	Variation	Impact Provision IDR
Taux d'actualisation	+ 0,5 point	-5,8%
	- 0,5 point	6,4%
Taux d'évolution des salaires	+ 0,5 point	6,5%
	- 0,5 point	-6%

L'impact de la charge financière dans le coût des services ainsi que les rendements attendus des actifs sont présentés en éléments financiers.



## 11.2. Passifs éventuels

À la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe à ce jour aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe PHARMAGEST.

## NOTE 12. - Transactions avec les parties liées

Le Groupe PHARMAGEST n'a pas réalisé d'opérations significatives à des conditions anormales de marché avec les parties liées. Aucune garantie n'a été donnée ou reçue dans le cadre de transactions avec les parties liées.

### 12.1. Nature des relations avec les sociétés mises en équivalence

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	25	0
Compte courant	43	43
Charges d'exploitation de la période	0	0
Créances clients	74	27
Produits d'exploitation de la période	0	0

### 12.2. Nature des relations avec les autres sociétés de LA COOPERATIVE WELCOOP

Le Groupe PHARMAGEST est consolidé par la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de LA COOPERATIVE WELCOOP (54600 - VILLERS-LÈS-NANCY).

La nature des relations avec LA COOPERATIVE WELCOOP et sa filiale MARQUE VERTE SANTE sont principalement des facturations de :

- Management fees qui intègrent : l'assistance stratégique, l'assistance marketing et communication, l'assistance administrative, comptable et fiscale, l'assistance ressources humaines, et l'assistance informatique. Les prestations sont facturées au coût de revient majoré d'une marge de 3% ;
- Quote-part des contrats d'assurance Groupe ;
- Quote-part des contrats réseau ;
- Personnel en temps partagé ;
- Prestations de services commerciaux, informatiques, marketing et administratifs.

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	749	584
Autres dettes	0	0
Charges d'exploitation de la période	1 673	1 383
Avance compte courant	6 000	0
Créances clients	451	650
Produits d'exploitation de la période	633	615
Produits financiers	21	0

## NOTE 13. - Liens entre informations financières et extra-financières

Au titre de 2021, le Groupe PHARMAGEST n'a pas pris d'engagements climatiques spécifiques.

Le Groupe PHARMAGEST, sous l'impulsion de LA COOPERATIVE WELCOOP et avec l'assistance d'un cabinet spécialisé, a initié fin 2021, pour un démarrage des groupes de travail sur début 2022, la construction d'une démarche RSE pour chaque activité du Groupe afin de décliner, pour ces dernières, un modèle d'affaires, des enjeux et une grille de matérialité permettant de définir des objectifs propres (et indicateurs clés) en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.





Cette démarche favorisera la pertinence et l'engagement des différentes parties prenantes au regard de la diversité des activités du Groupe. Ces travaux devraient être finalisés fin 2022.

L'ensemble des enjeux et objectifs extra-financiers est identifié dans la Rubrique 21.2.2 - Déclaration de Performance Extra-Financière du présent Document Universel d'Enregistrement.

## NOTE 14. - Autres informations

### 14.1.1. Tableau des honoraires des Commissaires aux Comptes

Montant en K€	Cabinet BATT AUDIT		Cabinet DELOITTE & ASSOCIÉS	
	2021	2020	2021	2020
<b>Certification des comptes</b>	<b>91</b>	<b>75</b>	<b>48</b>	<b>48</b>
• <i>Émetteur</i>	44	42	48	48
• <i>Filiales</i>	47	33	0	0
<b>Autres services</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
• <i>Émetteur</i>	0	0	0	0
• <i>Filiales</i>	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>91</b>	<b>75</b>	<b>48</b>	<b>48</b>

## NOTE 15. - Événements postérieurs à la clôture

- Réalisation d'une Transmission Universelle de Patrimoine de la société ADI à la société PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Réalisation d'un apport partiel d'actif de l'activité étiquettes électroniques OffiTag de PHARMAGEST INTERACTIVE à sa filiale ASCA INFORMATIQUE ;
- Changement de Direction Générale : sur la proposition de Thierry CHAPUSOT, Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration du 25 mars 2022 a voté et adopté les nominations suivantes. Dominique PAUTRAT, démissionnaire de ses fonctions de Directeur Général du Groupe PHARMAGEST pour prendre la Présidence du Directoire de LA COOPÉRATIVE WELCOOP (maison-mère du Groupe PHARMAGEST) est remplacé, à compter du 23 avril 2022, par Denis SUPPLISSON, actuel Directeur Général Délégué et Directeur de la Division Solutions Pharmacie Europe. Monsieur Grégoire DE ROTALIER conserve son mandat de Directeur Général Délégué ;
- Projet de changement de nom du Groupe PHARMAGEST pour devenir EQUASENS. À ce projet de changement de nom du Groupe est associé le projet de changement de dénomination sociale de la société PHARMAGEST INTERACTIVE ainsi que le changement de dénomination des Divisions :
  - la Division Solutions Pharmacie Europe conserve la marque PHARMAGEST,
  - la Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux devient AXIGATE LINK,
  - les appareils santé sont regroupés sous la Division E-CONNECT,
  - la branche financement demeure la Division FINTECH,
  - une nouvelle Division est créée pour les logiciels médicaux : MEDICAL SOFT.

Ces projets seront soumis au vote des actionnaires à l'occasion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mai 2022.